

L'Unité de médecine des violences du Centre universitaire romand de médecine légale vous propose, au sein d'un partenariat entre le CHUV et l'Institut et Haute École de la Santé La Source, la formation

Certificate of Advanced Studies (CAS)

«Violence interpersonnelle: aspects et soins médico-légaux»



Direction médicale
Direction des soins



La Source.
Institut et Haute
Ecole de la Santé

Hes·so

Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

VOTRE PROFIL

Professionnel·le de la santé, du social ou du judiciaire exerçant dans un secteur où il ou elle est confronté·e régulièrement ou épisodiquement à des situations de violence.

Par exemple : infirmier·ère, sage-femme, médecin, pharmacien·ne, psychologue, assistant·e social·e, éducateur·trice social·e, enseignant·e, fonctionnaire de police, juriste,... provenant des services des urgences, de gynécologie-obstétrique, de pédiatrie, de psychiatrie, d'alcoologie, de gériatrie, de soins à domicile, des services pénitentiaires, des établissements scolaires, des institutions et associations du réseau d'aide en cas de violence ou maltraitance et des services de police et de justice.

BUTS DE LA FORMATION

- Intégrer la violence dans son évaluation et en repérer les indices.
- Distinguer les différents types de violence, sur le plan théorique et dans les situations concrètes.
- Evaluer la dangerosité d'une situation de violence.
- S'initier aux soins médico-légaux à apporter aux victimes de violence.
- Orienter adéquatement les victimes au sein du réseau.

CONDITIONS D'ADMISSION

Bachelor ou titre jugé équivalent dans une profession de la santé, du social ou du judiciaire.

La procédure d'admission inclut la possibilité d'accepter des personnes qui sont professionnellement confrontées à la violence et qui ne répondraient pas aux conditions ci-dessus.

DESRIPTIF DE LA FORMATION

La formation délivre un Certificate of Advanced Studies (CAS) de 10 crédits ECTS et, pour les médecins, 84 crédits sont accordés par la Société Suisse de Médecine Légale.

La formation compte 2 modules de 7 jours et inclut 1 jour de stage à l'Unité de médecine des violences du CHUV.

Les crédits ECTS peuvent être reconnus dans d'autres programmes de formation postgrade. L'obtention des crédits implique la présence aux cours et la réussite du travail de validation.

MODULE 1

LA VIOLENCE INTERPERSONNELLE

Fondamentaux

23 septembre 2020

Sciences forensiques et médecine légale

24 septembre 2020

Victimologie

25 septembre 2020

La documentation médico-légale

9 novembre 2020

Traumatismes psychiques

Aspects légaux de la prise en charge
des victimes de violence

10 novembre 2020

Violences communautaires

4 décembre 2020

Violence dans le couple

Date à préciser

Journée de stage à la consultation
médico-légale de l'Unité de médecine
des violences

MODULE 2

LES VIOLENCES INTERPERSONNELLES

Spécificités et situations particulières

7 janvier 2021

Violence dans le couple

8 janvier 2021

Violence dans le couple

4 février 2021

Exposition des enfants
à la violence dans le couple

5 février 2021

Agressions sexuelles

4 mars 2021

Secret médical / professionnel
en situation de violence

5 mars 2021

Maltraitance envers les personnes âgées

Date à préciser

Journée romande de médecine
et sciences forensiques

RESPONSABLES DE FORMATION

Dre Nathalie Romain-Glassey

Médecin adjointe, Maître d'enseignement
et de recherche à la Faculté de biologie et
de médecine, UNIL

Responsable de l'Unité de médecine des
violences, Centre universitaire romand de
médecine légale, CHUV

Mme Corinne Ghaber

Maître d'enseignement à l'Institut et
Haute École de la Santé La Source,
Lausanne

PRESIDENTE DU COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Silke Grabherr

Directrice
Centre universitaire romand de médecine
légale, CHUV

COÛTS DE LA FORMATION

Fr. 200.- de frais d'inscription

Fr. 4'400.- de frais d'écologie

LIEU DE LA FORMATION

Les cours se déroulent à l'Institut et Haute
École de la Santé La Source à Lausanne.

DEMANDE D'INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Institut et Haute École de la Santé La Source
Formations continues postgrades

Av. Vinet 30

1004 Lausanne

021 641 38 94

infopostgrade@ecolelasource.ch

Le nombre de participants est limité.

Le délai d'inscription est fixé au

26 août 2020.

Cette brochure et le formulaire d'inscription
sont téléchargeables sur :

www.chuv.ch/formation

www.ecolelasource.ch